

Tarification Périscolaire 2025-2026



QUOTIENT FAMILIAUX	Périscolaire Matin 7h30-8h20	Repas	Garderie Midi 11h30-13h20	Périscolaire Soir 16h30-18h00	Périscolaire Soir 18h00-18h30
0-500	0.99 €	3.53 €	0.99 €	1.69 €	0.69 €
501-750	1.29 €	4.23 €	1.29 €	1.99 €	0.79 €
751-1000	1.51 €	4.43 €	1.51 €	2.24 €	0.89 €
1001-1250	1.73 €	4.73 €	1.73 €	2.59 €	0.99 €
1251-1500	1.95 €	4.93 €	1.95 €	2.89 €	1.09 €
1501-1750	2.17 €	5.13 €	2.17 €	3.24 €	1.19 €
1751-2000	2.39 €	5.23 €	2.39 €	3.54 €	1.29 €
2001-2250	2.61 €	5.43 €	2.61 €	3.89 €	1.39 €
Plus de 2250	2.84 €	5.48 €	2.84 €	4.24 €	1.44 €

A noter :

- La part repas de restauration scolaire appliquée aux enfants bénéficiaires d'un PAI ou allergiques et apportant leur repas est fixé à 1.00 €/jour, montant auquel il faut rajouter la part garderie périscolaire en fonction du quotient familial,
- Le tarif du repas sans inscription préalable est fixé à 15.00 € (forfait méridien) toutes tranches confondues,
- Le tarif de la prise en charge d'un enfant faisant l'objet d'un PAI sans inscription préalable est fixé à 10.00 €,
- Le dépassement d'horaire après 18h30 est facturé au tarif de 16 € le ¼ d'heure,
- Le tarif est doublé pour toutes inscriptions hors délai,
- Toute heure commencée est due,
- Sans justification de revenus, la tarification de tous les services seront facturées aux prix maximums.